



## **Le Projet associatif des PEP 83 se doit d'être en cohérence avec :**

- Le Projet 2012-2017 de la Fédération Générale des PEP ;
- Le Projet de l'Union Régionale des PEP de la Région PACA ;
- D'autre part avec les projets de ses Services et Établissements.

-----

Le projet associatif est le document de référence pour la vie associative des PEP 83. Il a pour but de renforcer l'identité et l'efficacité de l'Association dans les années futures et doit donc être mobilisateur auprès des adhérents, des administrateurs, des personnels, des partenaires par les perspectives qu'il trace.

Il doit s'appuyer sur les principes et les valeurs du mouvement PEP et pour cela il doit s'inscrire dans le cadre de l'économie sociale et solidaire et la complémentarité de l'école dans :

- Le domaine social et médico-social,
- Le domaine des activités éducatives et de loisirs  
(classes de découvertes, activités de vacances, activités post et péri scolaires) ;
- **La petite enfance et l'assistance aux adultes si possible.**
  - la manifestation de la solidarité.

Suivent :

**4 axes principaux**

**Et en annexe : nos valeurs**  
**Le couple « Laïcité – Solidarité »**  
**Concept d'appartenance et école inclusive**

**AXE 1**

**Conforter l'œuvre historique d'aide solidaire aux élèves :**  
Agir pour une société laïque, démocratique et solidaire par fidélité  
**aux valeurs républicaines de Fraternité, d'Égalité et de Liberté.**

**AXE 2**

**Développer de manière équilibrée les activités de l'association**  
pour un égal accès aux droits de tous, enfants, familles et adultes,  
**considérés dans leur singularité, par la mise en œuvre et la**  
recherche permanente de la qualité de nos actions et de notre  
fonctionnement associatif.

**AXE 3**

Promouvoir une gouvernance bien traitante,  
Devenir gestionnaire de projets éducatifs innovants,  
**donner du sens et créer les conditions concrètes à l'engagement**  
de tous : adhérents, militants, administrateurs, cadres et salariés,  
pour la mise en actions de ce projet

## AXE 1

**Conforter l'œuvre historique d'aide solidaire aux élèves :  
Agir pour une société laïque, démocratique et solidaire par fidélité  
aux valeurs républicaines de Fraternité, d'Égalité et de Liberté.**

- Renforcer notre fonds solidaire en diversifiant les ressources et les donateurs afin de permettre que nos actions soient majoritairement gratuites pour les familles
- Diligenter une enquête auprès des établissements scolaires pour évaluer l'impact et la pertinence des aides attribuées
- Affirmer, vivre et réaliser en toute indépendance la complémentarité des PEP et du service public et laïque d'éducation et de formation. Cette complémentarité historique exige des liaisons et des coordinations étroites avec l'administration de l'Éducation Nationale, mais aussi avec les parents, les élus, les autres mouvements laïques et plus généralement les services publics
- Renforcer la coopération avec les services sociaux de l'Éducation Nationale sur un repérage régulier des publics prioritaires et des besoins nouveaux
- Favoriser l'accès aux séjours éducatifs (classes de découverte, etc) en particulier en direction du Centre de Chantemerle en développant la collaboration avec les PEP d'autres départements
- Envisager la création d'un poste de salarié au Siège pour favoriser la gestion du DEL en général et de Chantemerle en particulier (à temps plein ou à temps partiel) : travail avec des Comités d'œuvres sociales, des Comités d'entreprises, participer à des Salons, etc
- Développer nos missions :
  - SESSAD : travailler l'aspect qualitatif en répondant aux besoins des élèves atteints de pathologies particulières dans les domaines des troubles cognitifs spécifiques, des troubles des apprentissages, de l'autisme ainsi que pour certaines maladies orphelines.
  - SAPAD : répondre aux besoins de tous les enfants malades en développant la qualité du service rendu par une mise en synergie des différents partenaires (enseignants, médecins scolaires, familles, services de santé...)
  - AVSI : travailler l'aspect qualitatif afin d'améliorer la pertinence des réponses auprès des élèves en scolarisation partielle avec le développement de la formation.
- Éduquer au civisme et à la responsabilité : exigence majeure de notre temps car le civisme implique le respect de l'autre, des cultures et des choix, sans jamais que ce respect signifie l'acceptation des idées ou des engagements dès lors que ceux-ci risqueraient de porter atteinte aux valeurs républicaines.

## AXE 2

**Développer de manière équilibrée les activités de l'association pour un égal accès aux droits de tous, enfants, familles et adultes, considérés dans leur singularité, par la mise en œuvre et la recherche permanente de la qualité de nos actions et de notre fonctionnement associatif.**

- Respecter les outils d'une politique de bien traitance permanence l'éducation à la solidarité et assure l'émancipation de tous.
- Veiller à tous les niveaux des PEP83 à la prédominance du politique qu'est le Conseil d'administration : tous les administrateurs sont responsables politiques de l'association et sont donc maîtres d'œuvre des actions ; Ils les préparent, les décident et en contrôlent l'exécution avec vigilance
- Développer une conception globale de l'éducation en collaboration étroite avec une école inclusive qui s'appuie sur l'unicité de l'individu. Promouvoir en permanence l'éducation à la solidarité et assurer l'émancipation individuelle de tous.
- Harmoniser entre établissements du SMS, sans les normaliser, les processus de référence sur les pratiques de qualité en tenant compte des évaluations internes et externes des établissements
- Cherche à diversifier l'activité en proposant des projets autour de l'accompagnement dans les secteurs social et médico-social, y compris sur des secteurs adultes, âgés, et auprès d'aidants familiaux tels que les projets : Brignoles, SAMSAH, annexe CMPP,
- Proposer des projets avec des partenaires permettant de développer ou d'améliorer l'insertion des jeunes.
- Rechercher dans toute action la qualité et, à tous les niveaux de l'Éducation Nationale. Encourager les familles et les jeunes et les aider à exprimer leurs désirs afin de permettre aux PEP83 de mieux répondre aux objectifs du projet associatif.
- S'appuyer sur une cellule de développement de projets interdépartementaux mutualisée entre associations afin de répondre aux appels à projet partenariats AD-PEP d'autres départements, APAJH, AGCAM, Présence, etc
- Apporter des réponses plurielles, à la souffrance psychique ou aux comportements prédélinquants des jeunes en collaboration étroite avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et en partenariat avec d'autres structures.
- Renforcer un service en liaison avec la plate-forme de gestion des PEP 06
- Conforter le rôle du Siège et étudier l'éventualité d'un Directeur d'Association et d'un Directeur de Siège

### AXE 3

Promouvoir une gouvernance bien traitante,  
Devenir gestionnaire de projets éducatifs innovants,  
**donner du sens et créer les conditions concrètes à l'engagement**  
de tous : adhérents, militants, administrateurs, cadres et salariés,  
pour la mise en actions de ce projet

- Appliquer le document unique précisant la gouvernance associative
- Renforcer les liens avec les établissements grâce aux administrateurs référents dont il faut préciser les rôles
- Evaluer régulièrement, avec les Directeurs des structures, les besoins des établissements
- Développer les moyens d'échanges et de communication interne et de communication externe dans la convivialité avec les salariés, les usagers, ... (publicité, diffusion, journées ou fêtes associatives, journal interne, site informatique, ...)
- Développer les liens avec les établissements scolaires et développer le nombre d'adhérents auprès des enseignants
- Travail d'informations auprès de nos adhérents et chercher les moyens de les faire participer aux Assemblées Générales
- Faire connaître les PEP 83 au delà de leur sphère actuelle d'influence
- S'ouvrir et agir avec d'autres : élargir encore la composition du CA
- Création d'un réseau de militants-relais : recenser les personnes ressources, les repérer, pourquoi pas les réunir (division territoriale) : leur donner le sentiment d'un maillon fort, être à leur écoute et leur proposer des ACTIONS
- Poursuivre la mutualisation des moyens en négociation avec le re-conventionnement du ou des CPOM
- Poursuivre l'investissement actif des PEP au sein du réseau PEP (en particulier avec les PEP 06)
- Progrès dans la gestion des biens propres, établir un inventaire (biens, matériels)
- Chercher à développer un réseau de formation pour faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap dans les crèches
- Essayer de créer des structures souples et innovantes visant à instaurer ou renforcer des lieux et des activités intergénérationnelles
- Poursuivre ou construire le développement de partenariat avec le monde de la santé dans le cadre de l'assistance pédagogique à domicile pour les enfants malades ou accidentés en liaison avec un groupe de pilotage organisé par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et avec le médecin qui y est attaché ;
- Proposer des actions de formation en direction des personnels d'accueil en crèche afin de faciliter l'accueil de jeunes enfants en situation de handicap dans leur crèche de secteur et travailler avec la PMI sur la création de véritables crèches inclusives

## ANNEXE : les valeurs

### ➤ Le couple « Laïcité – Solidarité »

### ➤ Le concept « d'appartenance » et l'école inclusive »

#### A. - Faire vivre la Laïcité

Face aux atteintes au principe de laïcité, face à la montée des intégrismes et des nationalismes, face aux reculs des Droits de l'Homme en de nombreux points du monde, face aux communautarismes qui isolent et opposent, et qui atteignent aujourd'hui l'école, la Fédération des PEP exprime l'urgence d'un besoin de laïcité partout et pour tous. La médiatisation du récent débat conclu par la loi encadrant le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, les collèges et lycées publics a limité de façon caricaturale l'ampleur et la profondeur des enjeux. Notre attachement à la laïcité ne peut s'en accommoder. Mieux et plus encore que par le passé, il nous faut faire vivre la laïcité concrètement.

#### La laïcité est un principe de concorde et de liberté.

Les PEP 83 rappellent que la laïcité est à la fois un principe constitutionnel de notre république, une morale collective des libertés individuelles et qu'elle ne se réduit ni à la tolérance ni à la neutralité ni même à la liberté religieuse. Son émergence historique correspond à une rupture radicale. Le pouvoir politique tire sa légitimité de la seule souveraineté populaire et non plus d'une sacralisation descendant d'une divinité : en clair, la religion ne définit plus les règles de vie de la cité. Le pouvoir dès lors n'est ni athée ni religieux, il se veut respectueux des consciences et des opinions individuelles pour autant qu'elles ne troublent pas l'ordre public.

La Laïcité affirme donc la primauté de l'exercice de la liberté de conscience. La liberté de religion, la liberté de culte n'en sont que les déclinaisons. La laïcité est en réalité la transcendance des diverses options philosophiques et religieuses permettant « le vivre ensemble » d'individus libres et évolutifs.

Autant dans notre monde que par le passé, la séparation entre le politique et le religieux, fondement juridique de la laïcité, favorise la cohésion sociale, la concorde entre les peuples et la paix entre les nations. De plus, pour les PEP la laïcité est un engagement militant et au sens propre une véritable éthique, mais les PEP 83 affirment que la laïcité ne se réduit pas à la liberté de conscience : celle-ci, fondement philosophique de la laïcité, suppose au moins deux conditions indispensables, la justice sociale et la démocratie donc la solidarité, c'est pourquoi Laïcité et Solidarité sont inséparables.

#### B. - La solidarité « Pour tous, avec chacun »

La solidarité est, avec la laïcité, au cœur des valeurs des PEP 83. Dès 1915, la Fédération des Associations Départementales des Pupilles de l'Enseignement Public pendant la première guerre mondiale, des inspecteurs d'académie, des institutrices et des instituteurs de l'enseignement public ont, pour et avec leurs élèves, pensé, diffusé, organisé les premières actions de solidarités actives (« le sou des pupilles ») dépassant ainsi le simple cadre de leurs obligations professionnelles.

#### La nature de l'engagement des PEP

La solidarité repose sur l'affirmation de l'égalité et de l'universalité des droits. Elle est fondée sur la reconnaissance de l'égalité de dignité de tous. Elle suppose que chacun puisse donner, contribuer, participer et recevoir. Elle relève de la responsabilité collective et implique des obligations de la société à l'égard de tous ses membres. Elle repose sur des rapports de réciprocité : les uns et les autres ont des droits et des obligations les uns vis-à-vis des autres.

La recherche de l'égalité exige la prise en compte des situations particulières :

Seule, en effet, une approche diversifiée des personnes et des situations permet de remédier aux inégalités. L'État républicain doit garantir et faciliter l'accès de tous aux droits communs. Il est dépositaire de l'intérêt général. C'est à lui qu'il appartient de redistribuer la richesse de la nation, instaurant ainsi cet espace de solidarité sans lequel il ne peut y avoir de cohésion sociale. L'interdépendance reconnue, voulue entre tous les êtres humains est libératrice et émancipatrice. Librement consentie, elle permet la réalisation de soi.

La solidarité exige également que soit dépassé le sentiment d'adhésion à un groupe de proximité pour accéder à l'universalité des droits.

### Les PEP 83 : la solidarité en action

Dans la gestion des actions qu'ils conduisent, les PEP se réclament de l'économie sociale et solidaire.

Les PEP veulent, depuis leur origine, contribuer à développer les valeurs concrètes de solidarité au travers de leurs actions, en palliant les carences de la puissance publique et en inscrivant leurs actions dans une perspective de transformation sociale. C'est bien dans le respect des concepts d'appartenance et d'accompagnement que nous conduisons nos actions, qu'il s'agisse de départs en vacances ou en classes de découvertes, de toute action en direction des enfants et de leur famille confrontés au handicap, à la maladie ou à des difficultés, tant matérielles que morales.

À l'écoute des besoins des personnes et des demandes émanant des collectivités publiques, territoriales et des partenaires sociaux, les PEP 83 poursuivent leur engagement en œuvrant et en cherchant à élargir leurs domaines d'activités (petite enfance, accompagnement des familles, des populations en situation de fragilité ou d'exclusion, prise en compte de toutes les personnes en situations de handicap et de leur vieillissement).

Des enfants, des adolescents, des adultes sont aujourd'hui dans l'impossibilité d'exprimer leurs choix, ils voient leur situation se dégrader et leur dignité remise en cause. C'est à la reconnaissance de la pleine citoyenneté de tous que les PEP 83 se doivent de continuer d'œuvrer.

La solidarité, comme la laïcité est une des valeurs Fondatrices de la République.  
**Elle donne Force et Sens à l'engagement des PEP 83.**

### Le concept « d'Appartenance » et « l'école inclusive »

Le concept d'appartenance signifie que toute personne en situation de handicap ou en grande difficulté doit accéder à la totalité des droits fondamentaux et exercer pleinement leur citoyenneté.

Un contexte législatif nouveau et une demande sociale en évolution est nécessaire :

La loi 2002-02 rénovant l'action sociale et médico-sociale donne une place nouvelle à la personne et demande aux structures de passer d'une démarche de « substitution ou de prise en charge » à celle de « services contractualisés ».

Celle de 2005 consolide « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » mais les incertitudes liées à la loi de décentralisation appellent notre association à une vigilance accrue quant au transfert de compétences.

D'ailleurs, les PEP 83, comme l'ensemble des associations départementales des PEP, réitère son engagement d'adapter son secteur social et médico-social, afin de permettre à toute personne de participer à la vie sociale et citoyenne dans les meilleures conditions mobilisant tous les moyens nécessaires.

### Des exigences fondamentales

L'attention à la personne et à sa famille doit être centrale afin de passer d'une logique de filière à une logique de parcours individualisé, dans le respect des droits fondamentaux des personnes concernées et de leurs familles.

Les parents sont responsables et acteurs de la mise en œuvre du projet de vie de leur enfant. Pour les accompagner, les établissements et services PEP sont leurs interlocuteurs et leurs partenaires. En ce sens, la place des familles doit être reconnue au sein des conseils d'administration et des diverses instances de participation.

La responsabilité des associations départementales gestionnaires est accrue, une réflexion d'ordre éthique et déontologique s'impose ; la construction d'une stratégie associative est plus que jamais indispensable.

L'État devrait, pense-t-on, assurer l'égalité des droits sur l'ensemble du territoire. Il doit engager une politique d'impulsion et d'accompagnement de ces évolutions :

- par la formation des équipes et des personnels afin de préparer l'évolution des pratiques professionnelles,
- par l'organisation de complémentarités en termes d'aménagement du territoire et des possibilités de formation qu'il recèle ou doit proposer.
- par l'aide au fonctionnement des instances départementales et régionales qui se mettent en place (Schémas départementaux, Commission Départementale).
- par l'attribution des moyens nécessaires à la réalisation de cette mission de service public.

### Un enjeu primordial

Jusqu'à présent, le mouvement d'intégration et d'insertion des enfants et adolescents en difficulté ou handicapés se développait dans l'ensemble de la société et donc en milieu scolaire et périscolaire. Les PEP 83 souhaitent désormais dépasser la notion d'intégration qui suppose une exclusion préalable. Ils affirment que chaque personne est membre à part entière de la société ; en conséquence ils revendiquent le concept d'appartenance. Ce concept concerne tous les aspects de la vie.

La responsabilité d'éducation, de scolarisation et de formation incombe au service public d'Éducation, celui-ci s'appuie notamment sur les ressources des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Cette notion d'appartenance concerne aussi les adultes et nous incite à développer des services en fonction des besoins du terrain.

### Un engagement militant réaffirmé

Les PEP 83 réaffirment leur engagement dans la constance et la Force de ses valeurs. Pour ce faire, nous concrétisons cet engagement par la mutualisation de nos compétences et de ses ressources, en partenariat avec d'autres associations, en particulier avec les PEP 06.

L'implication de tous les secteurs d'activité propres aux PEP, la structuration aux plans départemental, régional et national renforcent cet engagement.

Au sein du réseau laïque les PEP continueront de militer pour que soit mise en œuvre une politique cohérente et continue en direction des personnes en difficultés ou en situation de handicap afin de prévenir l'exclusion, le rejet et les discriminations, dans les domaines de l'accès à la scolarisation, à la formation initiale et continue, des soins, de l'insertion professionnelle et de l'emploi, de l'éducation, des rééducations, des loisirs et de la culture.

Ces pratiques s'inscrivent tout naturellement dans la notion « d'école inclusive ».

Les difficultés individuelles ou les handicaps ne sont plus propulsés au premier plan de l'identité sociale, l'environnement fait la preuve de toutes les situations adaptatives nécessaires, par une accessibilité scolaire et pédagogique.

Enseigner c'est déjà repérer et se confronter aux différences individuellement portées par les élèves, en leur garantissant à tous une place également digne.

L'École inclusive est un défi pour l'organisation et le fonctionnement des systèmes éducatifs, et particulièrement un enjeu essentiel de la formation professionnelle des enseignants.

Les différences prennent toute leur place et tout leur poids, et obligent les enseignants à assumer personnellement leurs propres différences sociales, culturelles, linguistiques, cognitives... parmi celles qu'ils côtoient. Pour cela il est nécessaire d'inscrire l'école dans une logique d'accessibilité universelle, dans laquelle l'enseignement spécialisé serait envisagé comme une mesure dérogatoire insatisfaisante, à réinterroger en permanence.

Les difficultés individuelles ou les handicaps ne sont plus propulsés au premier plan de l'identité sociale, l'environnement fait la preuve de toutes les situations adaptatives nécessaires, par une accessibilité scolaire et pédagogique.

Enseigner n'est-ce pas reconnaître et se confronter aux différences individuellement portées par les élèves, en leur garantissant à tous une place également digne ?

L'École inclusive est un défi pour l'organisation et le fonctionnement des systèmes éducatifs, et particulièrement un enjeu essentiel de la formation professionnelle des enseignants.

Les différences prennent toute leur place et tout leur poids, et obligent les enseignants à assumer personnellement leurs propres différences sociales, culturelles, linguistiques, cognitives... parmi celles qu'ils côtoient.

Le concept d'école inclusive est au cœur des réflexions actuelles. Ce n'est pas l'enfant qui doit s'adapter à l'école, mais l'école, propriété de tous les enfants, qui doit s'adapter pour permettre à chaque enfant d'y étudier dans de bonnes conditions, quelque soit sa difficulté, son handicap. La notion même de handicap est ainsi repensée non plus en termes de déficiences, de défaillances, mais au sein d'une psychologie globale qui peut étudier de nouvelles stratégies d'apprentissage.

Il reste alors à développer pour l'école des pratiques permettant une réelle attention aux besoins cognitifs de tous les élèves tout en conservant la richesse d'un fonctionnement où le groupe-classe est déterminant.

Le projet individualisé, clé de voûte de l'école inclusive.